

Dans la vallée du Saint-Laurent, chaque endroit, chaque île possède une histoire intimement liée à celle du fleuve. Cette vaste étendue d'eau a imprégné la vie des habitants et, par le fait même, leurs traditions et leur langage. Nous aborderons l'histoire des lots du premier rang de l'Anse-au-Persil et du Haut de Cacouna¹, concédés dans les seigneuries de la rivière du Loup et LeParc, ainsi que celle des îlots des Rochers Percés. Nous décrivons comment les terres furent distribuées et défrichées, le long du littoral. Enfin, il sera question du tracé du chemin primitif, de la venue des premiers habitants, puis de l'avènement du tourisme.

Le Haut de Cacouna, de l'Anse-au-Persil aux Rochers Percés

par LYNDIA DIONNE et GEORGES PELLETIER



Plan de la Seigneurie Cacouna, D. G. Ballantyne, mars 1856, Archives nationales du Québec

Les pêches

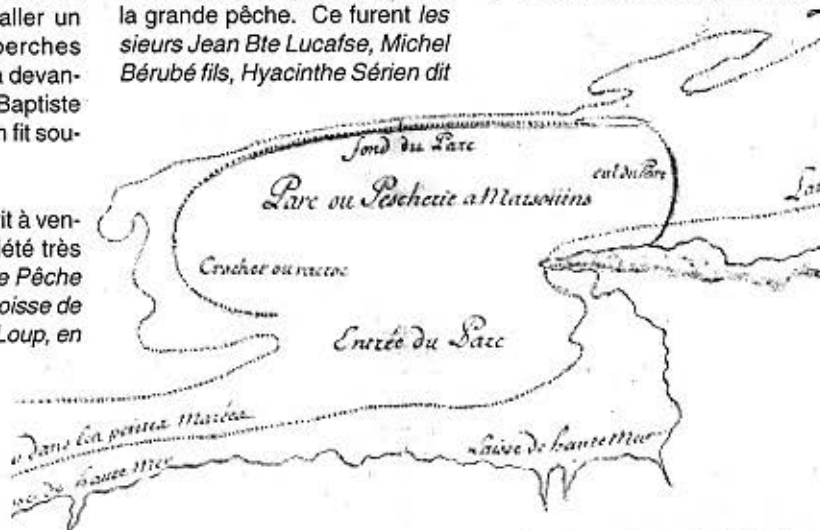
Le long du Saint-Laurent, dès les débuts de la colonisation, les Européens s'intéressèrent aux endroits propices à l'installation de plusieurs types de pêche : Rivière-Ouelle, Kamouraska, Rivière-du-Loup, l'anse au Persil et l'île de Cacouna offrant assez d'espace pour capturer les marsouins (bélugas), les propriétaires de chaque seigneurie cédaient, avec les terres en bordure, le droit de chasse et de pêche, *se réservant les poissons à lard et les anguilles*² et accordaient ensuite la concession des pêches aux gros poissons ou *pourcils* (bélugas). Les pêches aux « petits poissons » (harengs, éperlans, esturgeons) étaient accordées aux habitants des terres attenantes avec la seule obligation de verser une redevance, le dixième du poisson³.

Dans l'Anse-au-Persil, le seigneur louait le droit de tendre une pêche aux marsouins parfois pour un an, parfois pour neuf. Les cultivateurs, marchands, aubergistes ou notaires s'associaient pour installer un immense enclos de perches dont le propriétaire de la devanture de la terre, Jean-Baptiste Lucas, de père en fils, en fit souvent partie⁴.

En 1818, Lucas, fils, offrit à vendre ou à louer sa propriété très convoitée. *Cette grande Pêche à Marsouins dans la Paroisse de Saint Patrice Rivière du Loup, en bas de Québec, en front de la terre de J. B. Lucas, contenant 40 arpens sur le Fleuve St, Laurent, courant de la Pointe au Percil jusqu'à la*

*Pointe de la Rivière du Loup, ...*⁵ Au même endroit, en 1842 et pour les neuf années suivantes, 10 partenaires négocièrent entre eux la répartition du travail et des matériaux pour construire la grande pêche. Ce furent les *sieurs Jean Bte Lucafse, Michel Bérubé fils, Hyacinthe Sérien dit*

Langlais, cultivateurs, demeurant en la paroisse de la Rivière du Loup, comté de Rimouski, d'une part : Et Simon Talbot dit Gervais, Écuier, marchand, Hillary Bouchard, Joseph Dumas



Pêche aux marsouins dans le fleuve Saint-Laurent en face des seigneuries Verbois et Rivière-du-Loup, P1000, S5, collection CAQCA, Archives nationales du Québec

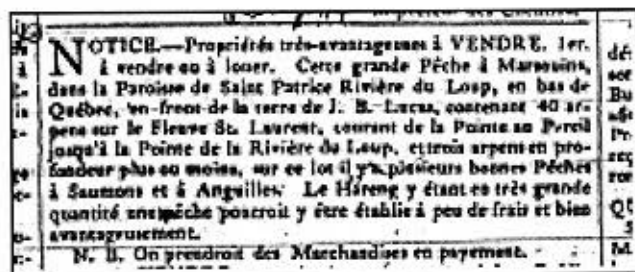
Pierre Gaufselin, père, Pierre Gaufselin, fils, Joseph Lucafse, Hiacinthe Bouchard, agriculteurs demeurant en la paroisse St-George de Kakouna, comté de Rimouski, sus-dits d'autre part... Chacun d'eux devrait fournir annuellement la douzième partie des matériaux rendus sur la grève. Il sera employé pour la dite pêche la quantité de six milles perches, trois cents de piquets chaque afsocié, six canots ou flates et plus s'il est nécessaire et aussi une lance pour chaque afsocié... Que les dits Srs Pierre Gaufselin père, Joseph Dumas et Jean Bte Lucafse auront la conduite et direction des traveaux de la dite pêche et feront la distribution des profits d'icelle entre tous les afsociés, telle que convenu ci-dessus⁶.



Vue des pêches à fascines du Haut de Cacouna. Photo : Mary Tudor Montizambert. Source : David Cromble

Au cours des années, les pêches à poissons de l'anse au Persil et de Gros-Cacouna furent celles qui rapportèrent le plus aux seigneurs William et Édouard Fraser pour le 1/10 du

poisson : en 1856, 25 livres pour l'anse et 16 livres pour Gros-Cacouna⁷. C'est en 1905, sur les battures de la Pointe, en face de la Côte des Bains, que William Raymond tendit la dernière pêche à marsouins⁸.



Journal Quebec Gazette / la Gazette de Québec, 12 mars 1818

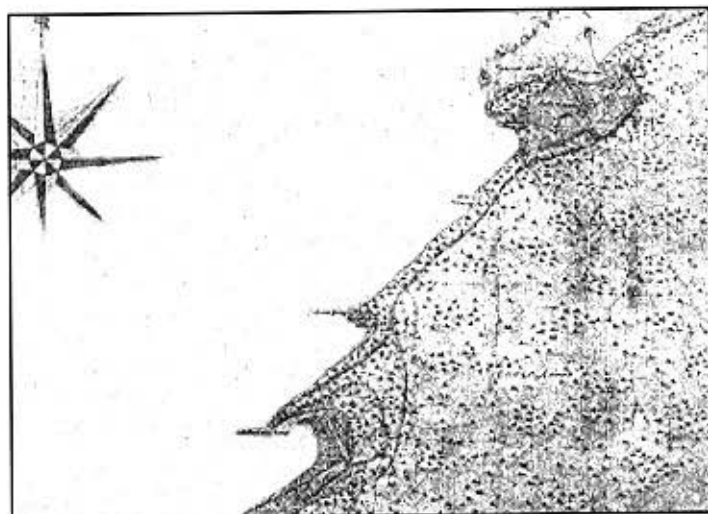


La Pointe-de-Rivière-du-Loup et pointe au Persil (connu également comme la pointe des Frères). Photo: Yvan Roy (1987)

Concession des terres

La partie de la seigneurie LeParc contiguë à celle de la rivière du Loup se bornait en dedans de la pointe au Persil, cette extrémité rocheuse où poussait en abondance le persil de mer, ce qui valut au lieu d'être nommé, en 1766, **Pointe Percy**. À cette époque, James Murray, nouveau seigneur de Rivière-du-Loup et Cacouna, fit arpenter ses fiefs par John Collins. Ce dernier traça un plan où il dessina les parties concédées et défrichées en face de l'« isle de Cacona » ; il y esquaissa également les lots à octroyer vers l'île Verte ainsi que ceux de l'Anse-

au-Persil⁹. Dans la seigneurie LeParc, la concession des terres débuta en 1765 et s'échelonna sur plusieurs années. Isaac Warden, représentant du seigneur, signa les premières ententes avec Pierre Pominville pour le fond de l'anse au Persil tandis que les lots en face de Gros-Cacouna furent alloués à Michel Saindon et famille¹⁰. Par la suite en 1798, on octroya tous les terrains entre ces deux endroits avant le passage du premier chemin Royal¹¹.



Plan of the Seigniorie of Rivière du Loup and its dependances as surveyed in the year 1766 by John Collins, P600, S4, collection initiale, Archives nationales du Québec



Sous le régime seigneurial, la division des terres s'effectua en minces rectangles allongés d'une longueur de 40 arpents et d'une façade restreinte, en général de 2 à 6 arpents. Leurs limites formaient un angle par rapport à l'imposante ligne naturelle du fleuve. Ainsi chaque tenancier avait accès aux ressources maritimes, et sur sa propriété, détenait une partie de chacun des différents terrains (sable, roc, argile, tourbe). À l'époque, l'arpenteur pour déterminer les limites des lots avait coutume d'utiliser l'angle donné par l'ombre d'un piquet sous le soleil de 10 heures du matin. Cet angle pouvait parfois varier : ainsi les terres octroyées dans l'Anse-au-Persil ont été piquetées sous un angle différent de celles arpentées par le notaire Michel Saindon à partir de Gros-Cacouna, ce qui fit qu'à la jonction de ces deux types de concession, un lot situé dans la paroisse de Saint-Georges de Cacouna à la limite ouest du village épouse la forme d'un semblant de triangle ouvert vers le sud¹².

Le défrichement

Dans la vallée du Saint-Laurent, la mise en culture s'effectuait par abattis et brûlage des bois et branchages, mais cela comportait parfois des risques car certains pionniers choisissaient mal le moment de brûler leurs tas de débris : les étincelles, poussées par les vents violents du fleuve embrasaient rapidement les champs en culture, ruinaient les récoltes et réduisaient en cendres les maisons et les bâtiments laissant les habitants dépouillés sans gîte. Au mois d'août 1819, François Lebel et Guillaume Malenfant mirent le feu à leurs abattis, en perdirent aussi le contrôle. Leur voisin de l'Anse-au-Persil, le navigateur Damien Guay fut victime de cette négligence et perdit tous ses biens¹³.



Les terres du Haut de Cacouna en 1927, avec les Rochers Percés au loin. Archives nationales du Québec, fonds MTF

Les premiers colons

À la fin du XVIII^e siècle, les premières familles descendirent le fleuve pour s'établir et se défricher un lopin de terre. Dans l'Anse-au-Persil comme dans le Haut de Cacouna, ces pionniers vivaient en parfaite autosuffisance des biens de la terre et de la mer. À mesure que la colonisation progressait, certains laboureurs-pêcheurs se spécialisèrent et délaissèrent un peu l'agriculture. Des artisans s'installèrent parmi eux, et par leurs activités, améliorèrent la qualité de vie des colons. La proximité du fleuve permit à certains habitants de s'engager également dans le commerce des marchandises tandis que d'autres hébergèrent les voyageurs.

Sur un chemin à peine carrossable se cotoyaient agriculteurs, aubergistes, artisans, navigateur-marchand et pilote. Des familles d'agriculteurs continuèrent à travailler la terre et à « faire souche » : après plusieurs générations, les familles Plourde et Dionne occupent, depuis deux cents ans, les mêmes terres.

Liste des propriétaires de l'Anse-au-Persil jusqu'au Haut de Cacouna (de l'ouest vers l'est) (Papier terrier 1825)

Jean-Baptiste Lucas (Saint-Patrice)
 Juste Plourde (fils de Gabriel)
 Gabriel Gagnon
 François-Gaspar Michaud
 Michel Bérubé, Guillaume Malenfant
 et Benjamin Dumont (mineurs Lebel)
 François Lebel
 Guillaume Malenfant
 Pascal Sérén dit Langlais
 Charles Ouellet
 Damien Guay
 François Dionne
 Joseph Voisine
 Jean-Baptiste Lévesque fils
 François Miville
 Bénoni Voisine (première terre de Cacouna)
 Jean-Baptiste Chamberland
 Gabriel Plourde fils
 Pierre Lisot
 Narcisse Bouchard
 Pierre Plourde fils de Gabriel
 Pierre Gosselin (Louis et Éloi Ouellet)
 Amable Castonguay
 Hyacinthe Bouchard
 Élie Hudon dit Beaulieu



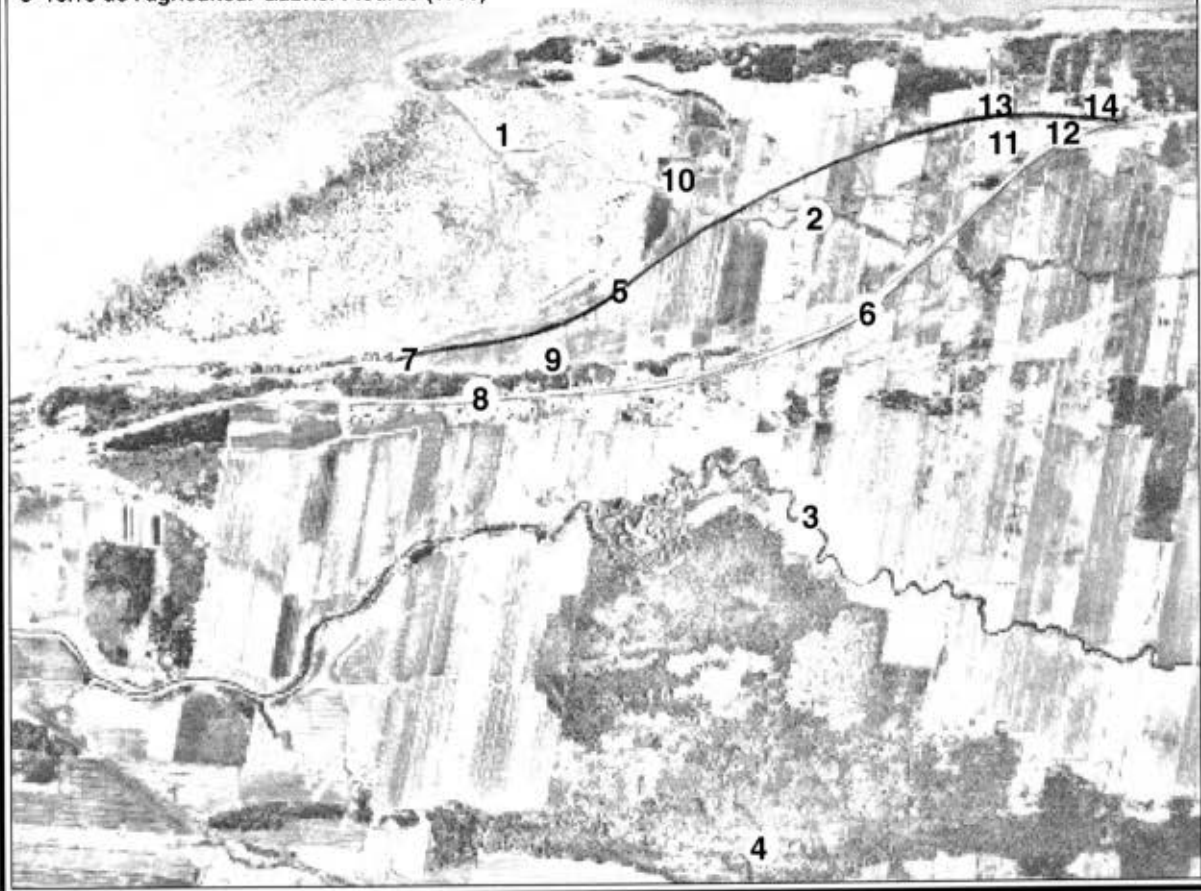
L'aubergiste

En 1792, Jean-Baptiste Lucas, père, obtint une des premières concessions en bordure du fleuve, dans l'anse au Persil: sa propriété s'étendait du Rocher Malin (à la Pointe) jusqu'à la terre des Plourde à l'est; elle avait la forme d'un triangle et occupait, sur le versant nord, tout le terrain au pied du coteau: aujourd'hui sa maison et ses dépendances seraient situées au bout du Chemin privé (rue McKay) à la Pointe. Cette rue emprunte le même tracé que l'ancien chemin vers Cacouna.

Durant la première moitié du XIXe siècle, les voyageurs passaient à la porte de l'agriculteur Lucas (dénommé aussi Lucasse ou Ducas). Jean-Baptiste, fils, débuta comme aubergiste en 1825 et offrit le gîte (4 lits) et le couvert ainsi que la place dans son écurie pour accueillir 9 chevaux¹⁵. Construite de pièces sur pièces de 40 pieds de long sur 26 pieds de large, sa maison, finie en bardeaux et peinte en rouge, ne passait sûrement pas inaperçue sur la route et se voyait même du fleuve¹⁶. Au large de La Pointe, on chargeait des voiliers avec du bois scié au moulin de Henry J. Caldwell¹⁷. Pendant le chargement, les capitaines des bateaux se rendaient à terre et se logeaient chez Lucas tandis que les marins venaient y boire une chopine.

- 1- L'anse au Persil
- 2- Ruisseau au Persil
- 3- Petite rivière du Loup
- 4- Le Mont Pilote
- 5- Tracé du vieux chemin
- 6- Tracé actuel du chemin de 1865
- 7- Site de l'auberge de Jean-Baptiste Lucas (1825-1840)
- 8- Terre de l'agriculteur Gabriel Plourde (1798)

- 9- Site de la maison de pierres du pilote Pierre Bouchard (vers 1844)
- 10- Concession de Pierre Pominville (1765)
- 11- Terre du navigateur Damien Guay (1813)
- 12- Terre de l'agriculteur François Dionne (1807)
- 13- Cottage de Johnston Thomson (1865)
- 14- Villa du docteur George W. Campbell (1867)



Vue aérienne de l'Anse-au-Persil, 1963, Photocartothèque québécoise, Ministère des ressources naturelles

En 1836, la barque **John Pirié** mouillait près de la Pointe et attendait avec un seul homme à bord, son ordre de départ. L'équipage et le pilote débarqués, les marins attendaient le retour du capitaine Cockburn monté à Québec. Au moment où la marée monta, le vent se mit à souffler en bourrasques et les vagues déferlèrent avec acharnement contre le navire qui commença alors à déraper sur son ancre risquant à tout instant de heurter la Pointe. Le second ne pouvant tourner seul le cabestan pour remonter l'ancre, dut l'abandonner en coupant le câble. Il réussit ainsi à éviter de justesse les rochers.

Même si les voiles étaient fermées, le vent violent avait encore beaucoup d'emprise sur le navire en dérive, car il poursuivait toujours sa route vers la pointe au Persil et les Rochers Percés. L'échouement de la barque semblait imminent. Heureusement le pilote et le reste de l'équipage arrivèrent tant bien que mal en chaloupes à son bord. Tous les hommes se mirent au travail et réussirent à hisser les voiles du **John Pirié** qui évita de justesse les îlots de Cacouna. L'équipage ne reprit le contrôle complet du navire qu'un peu en bas de l'île Verte. Alors sous le commandement du second,

ils remontèrent le lourd voilier jusqu'à son point d'ancre à la Pointe. Mais la tempête fit rage à nouveau et les obligea à abandonner la deuxième ancre. Pour sauver la barque et sa cargaison de bois, le second maître choisit alors de la faire échouer sur les battures en dedans de la Pointe de Rivière-du-Loup (un voilier sans ancre, c'est comme une automobile sans freins). Après l'arrivée du capitaine et l'acquisition de deux nouvelles ancrs, le **John Pirié** appareilla avec son chargement de bois vers l'Angleterre¹⁸.



Le pilote

Un peu à l'écart du chemin Royal de l'Anse-au-Persil, habitait Pierre Bouchard, fils d'Hilaire et d'Adélaïde Petit, de Saint-Patrice. En 1835, après son mariage avec Monique LeBourdais, de l'Islet¹⁹, il obtint son brevet de pilote²⁰. Une dizaine d'années plus tard, ce dernier se fit construire une confortable maison de pierres adossée au coteau de La Pointe, à proximité de ses voisins Juste Plourde et Jean-Baptiste Lucas. En bordure du fleuve, sa demeure de 40 pieds de long sur 26 pieds de large possédait deux imposantes cheminées à chaque extrémité et l'entrée principale s'ouvrait au sud afin de se protéger des vents dominants²¹. Sa terre du premier rang se limitait en partie à une butte rocheuse que longe maintenant l'auto-
route 20. Dans le voisinage, les habitants déclaraient que leurs terres se bornaient à celle du pilote Bouchard. Avec l'usage, ceux-ci disaient que leurs champs finissaient « au pilote ». Ainsi avec le temps, ce rocher fut communément appelé *le Pilote*, et, encore aujourd'hui, on le nomme le « Mont Pilote »²².



Dessin représentant la maison de pierres du pilote Pierre Bouchard, Lynda Dionne, 1999 (Ses murs furent définitivement détruits dans les années 1960 et poussés dans le pied de la côte afin de libérer le champ.)

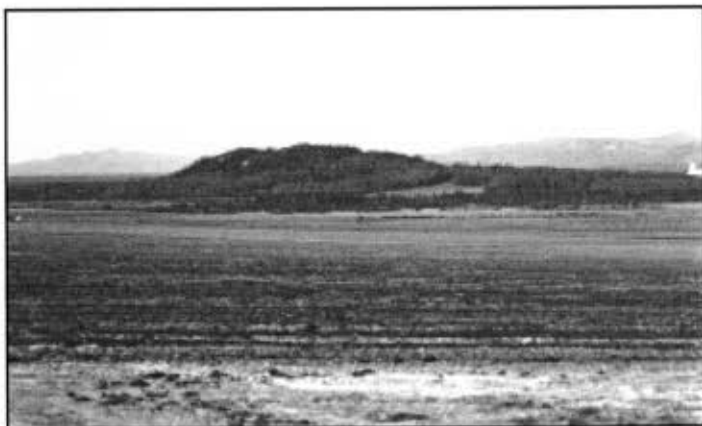
Le pilote Pierre Bouchard faisait partie des rares propriétaires terriens à posséder une maison de pierres ; à la Pointe, un riche propriétaire anglais, George Hayward en habitait une, très imposante par ses 71 pieds et demi de long sur 38 pieds de large, qui surplombait l'embouchure de la rivière du Loup²³.

Dans le Bas du fleuve, au début du XIX^e siècle, outre que le presbytère de Cacouna, certains pilotes du Saint-Laurent, un peu plus à l'aise que la majorité des habitants s'érigèrent de spacieuses maisons de pierres. En effet, à cette époque, le commerce maritime avec l'Angleterre déclencha une augmentation fulgurante du nombre de voiliers à

remonter le fleuve sous la conduite d'un pilote agréé. Ces professionnels recevaient leur salaire en argent et quand ils savaient « courir au vaisseau », ils pouvaient bénéficier de très bons revenus. Ainsi, en 1819, le pilote Jean Chassé de Rivière-des-Vases passa un contrat, un peu avant sa mort, avec un maçon de l'endroit afin de faire monter sa demeure en pierres, sur une terre face à l'île Verte²⁴. Le pilote François Lelerc de Trois-Pistoles fit construire en 1823, à proximité du fleuve et des îles, une solide maison de pierres de 35 pieds de long sur 30 pieds de large dont les vestiges sont aujourd'hui le témoin d'une partie de notre histoire maritime²⁵.

À tort, on a dit, des ruines de cette maison qu'elle abritait une station de pilotage, mais en fait, ce lieu de rendez-vous était plutôt situé sur le fleuve entre le Bic et Pointe-au-Père²⁶.

Sur la terre ferme, certains pilotes possédaient une demeure résistante à toutes les intempéries mais sur le fleuve, leurs vies ne tenaient bien souvent qu'à un fil. Plusieurs d'entre eux se noyèrent ou décédèrent à la suite d'accidents de travail, à bord de grands voiliers. C'est ainsi qu'en 1851, en face de l'Anse-au-Persil, Pierre Bouchard mourut au Pot à l'Eau-de-Vie²⁷, cet endroit où les navires se réfugiaient et s'ancrent lors des mauvais temps.



Mont Pilote Photo : Lynda Dionne (1999)



Gravure des îles du Pot à l'Eau-de-vie, Joseph Bouchette, 1815, Musée du Bas-Saint-Laurent



Le navigateur-marchand

Dès 1804, le navigateur Damien Guay dit *Castongué* sillonnait le Saint-Laurent à bord de sa goélette *Charlotte*²⁸. Originaire de Charlevoix, il y avait appris son métier. C'est sur la rive sud, à Saint-Roch-des-Aulnaies qu'il se maria trois ans plus tard avec Théotiste Castonguay²⁹. En 1812, il se fit constructeur de vaisseaux à Sainte-Anne-de-la-Pocatière où il lança deux goé-

lettes³⁰. C'est à bord de l'une d'elles, la *Marie-Charlotte*, que le navigateur Damien Guay mit le cap pour le Bas du fleuve afin d'y poursuivre son commerce. Comme les affaires prospéraient, il déménagea sa famille l'année suivante sur une terre du coteau de la pointe au Persil³¹.

Ce cultivateur-navigateur marchandait beurre, œufs, pois-

sons, vieux fers, bois de chauffage et surtout planches de bois³². De chez lui, il charroyait *ses effets* dans le bas du coteau et les chargeait à bord de sa goélette. Lors de ses voyages à Québec, il ramenait des pierres à chaux de Beauport et de Charlevoix pour ses associés de Rivière-du-Loup et Cacouna³³. À l'époque de «l'établissement du pays», il y avait une forte demande pour faire des solages et des cheminées de

pierres ainsi que pour l'entretien des bâtiments avec le chaulage.

Damien Guay délaissa le métier de navigateur avec tous ces risques et se consacra à sa famille et à son métier d'agriculteur. Après qu'il eut quitté l'Anse-au-Persil pour Matane, ses fils continuèrent la lignée et leurs descendants sont encore présents dans la région.

Les menuisiers



Ensemble de maisons du Haut de Cacouna (près de la Côte Roy) Photo : Guy Plourde, ptre (août 1962)

Le Haut de Cacouna ne faisait pas exception aux autres endroits de la paroisse : s'y trouvaient également certains agriculteurs (Jean-Baptiste Chamberland, Pierre Gosselin et Abondance Gagnon dit Bonté³⁴) plus habiles que d'autres à travailler le bois. Avec le temps, ils se spécialisèrent et furent reconnus comme *ouvriers en bois*. Par la suite, d'autres apprirent ce métier par compagnonnage d'un maître menuisier. Pour construire des maisons, du solage de pierres jusqu'au faite du toit avec la pose des chassis et des moulures de finition, ces artisans du Haut de Cacouna s'associaient souvent à un maçon de Rivière-des-Vases (Étienne Vaillancourt) et à un forgeron du village (Hubert Gauthier dit Larouche).

Dans les années 1820, les menuisiers et même les charpentiers de bateaux se rendaient faire débiter le bois nécessaire à leur travail au moulin à scie de l'agriculteur Joseph Pelletier, érigé sur la petite rivière du Loup³⁵. Sa roue tournait lors des crues printanières ou après une pluie abondante, soit trois ou quatre mois par année³⁶. Quand arrivait la saison froide, les ouvriers du bois s'afféraient à assembler tables, chaises, lits, coffres

et buffets : tout le mobilier fonctionnel pour la maison. De plus, dans chaque famille de Cacouna, lorsqu'une fille se

mariait, elle avait en dot un lit, un rouet et un coffre, ce qui fournissait du travail pour ces artisans.



Maison du menuisier Pierre Gosselin aujourd'hui propriété d'Yvon Plourde (près de la Côte Roy) Photo : Yvon Plourde (1946)



Les potiers

Vers les années 1820, deux frères, Louis et Éloi Ouellet, potiers de métier, s'installèrent dans le Haut de Cacouna³⁷ (aujourd'hui près de la Côte Roy). Ils avaient appris leur savoir de leur père Michel Ouellet, potier à Saint-Roch-des-Aulnaies³⁸. Ces habiles artisans tournaient et formaient avec de l'argile ramassé sur place des terrines, des assiettes, des pots, des jarres et des cruches qu'ils vendaient ensuite aux habitants des environs. En 1834, l'un d'eux, Éloi, prit un apprenti, Malcolm Côté

à qui il enseigna sa technique de construction du fourneau et divulgua ses secrets de fabrication. En signant son contrat d'apprentissage, ce dernier devait jurer de ne pas révéler les compositions des glaçures et les méthodes de cuisson³⁹. Avec les années, la demande s'amenuisa car les habitants pouvaient facilement se procurer de la faïence anglaise ; les frères Ouellet quittèrent Cacouna⁴⁰.



Maisons de Napoléon Ducas et d'Achille Michaud (emplacements des maisons de Louis et Éloi Ouellet, potier)
Photo : Guy Plourde, ptre (1980)

Le premier chemin

De l'anse au Persil à la petite anse de la Fontaine Claire, par endroits, les abords du littoral sont fortement escarpés, entrecoupés de nombreuses pointes rocheuses et de «crans de tuf». À marée haute, il s'avère impossible de passer à pied sec. Comme ils devaient circuler entre les terres, les premiers habitants se frayèrent un sentier au sud du coteau où s'étalait une bonne partie de leurs champs et le long duquel ils avaient bâti leurs premières maisons. Le premier chemin Royal de 1798 suivit le même tracé que celui de la *division du Portage de Kakona*⁴¹ ; il descendait donc le Petit Portage⁴² (Côte des Bains de la Pointe) entre *des gardes corps* et longeait les battures sur la terre de Jean-Baptiste Lucas (rue McKay). Le chemin fut ensuite *redressé suivant les perches plantées à cet effet* sur les terres de Gabriel Plourde, Maurice Ouellet et Joseph Lebel. Sur le lot de ce dernier agriculteur *passa le ruisseau de l'anse au persil où est un pont de soixante et un pieds de pavé*. À partir de là, la route quittait l'anse au Persil, parcourait l'intérieur des terres de la première concession sur 92 arpents et demi et rejoignait les battures du fleuve en descendant une petite côte sur la terre de Pierre Ouellet, en face de la pointe ouest de l'*isle de Cacona*⁴³. Ce premier tracé fut nommé *chemin de Kakouna* et les voya-

geurs qui l'empruntaient se disaient déjà rendus à Cacouna en descendant le Petit Portage.

En 1810, avec la création de la nouvelle paroisse Saint-Georges de Cacouna, certains habitants de l'Anse-au-Persil possesseurs d'une terre dans la Seigneurie LeParc, choisirent de continuer à faire partie de la paroisse Saint-Patrice de la rivière du Loup parce que, pour eux, l'église se trouvait plus proche⁴⁴. À partir du Petit Portage, sur le versant nord de La Pointe, les occupants de l'Anse-au-Persil s'identifiaient comme résidents de *Saint-George de Cacona* ou encore de Saint-Patrice⁴⁵ : en 1829, l'aubergiste Lucas déclarait être de Cacouna alors qu'en fait, il habitait l'autre paroisse⁴⁶.



Ancien tracé du chemin Royal Photo : Georges Pelletier (1997)



Vue d'ensemble de l'Anse-au-Persil en 1938 avec une maison de ferme et ses dépendances
Photo : Gordon Hendery Source : Louiselle Lévesque



Le déplacement de la route

Puisque la majorité des champs occupait les terres plus éloignées du rivage, les habitants déposèrent une requête à la municipalité du Comté de Témiscouata pour que le chemin sur les battures, au fond de l'anse au Persil, soit déplacé sur le coteau de la Pointe pour que, en hiver, les arbres puissent protéger les habitations contre les vents violents du fleuve. De plus la route était plus facile d'entretien. Au début des travaux, Joseph Martin, menuisier de Cacouna, construisit un nouveau pont⁴⁷. À l'automne de la même année, la nouvelle route fut officiellement ouverte, comme le Chemin des Côtes, en face de Gros-Cacouna, l'avait été 21 ans plus tôt. En conséquence, certains agriculteur démontèrent leurs demeures et leurs bâtiments pour les relocaliser sur le coteau tandis que d'autres s'entendirent avec un menuisier pour la construction d'une nouvelle maison plus adaptée à leurs besoins. En 1862, la famille Plourde amorça le mouvement en déplaçant la grange, le fournil et la maison⁴⁸.



Maison ancestrale des Plourde (l'Àieule)
Coll. Rose-Lyne Plourde et Jocelyn Boucher

SOUMISSION
POUR UN
CHEMIN PUBLIC.

Bureau du Conseil Municipal du Comté de Témiscouata.

ISLE VERTE, 6 Septembre 1865.

AVIS public est par le présent donné que des soumissions seront reçues par le soussigné jusqu'à LUNDI, le VINGT-CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE courant, à DIX heures de l'avant-midi, pour l'ouverture et confection d'un chemin public dans la Municipalité locale de la Paroisse de la Rivière-du-Loup et du Village de Fraserville, dans le dit Comté de Témiscouata, au lieu appelé ANSE A PERSIL, et pour en clôturer une partie, et pour la construction d'un pont public.

Pour plus amples informations s'adresser au soussigné, en la Paroisse de St. Arsène.

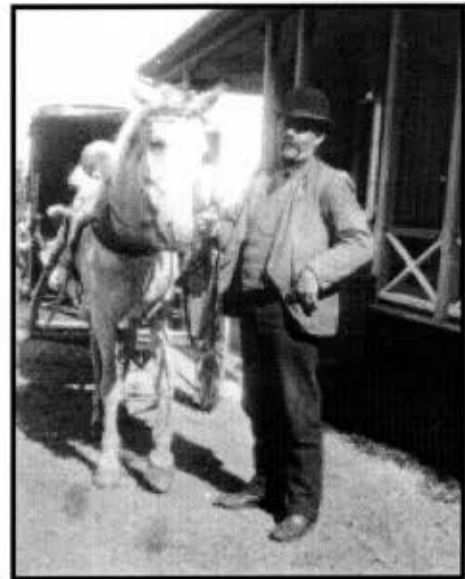
ELIE MAILLOUX.

Sec.-Trésorier du Conseil Municipal,
15 Sept. 1865. Comté de Témiscouata.

Journal La Gazette des campagnes,
15 sept. 1865

L'ancien parcours de la route de l'Anse-au-Persil ne fut pas pour autant abandonné puisqu'il servit pendant encore 20 ans aux agriculteurs qui se rendaient dans leurs champs en bordure des battures. Aujourd'hui, certaines sections (une partie de la rue McKay en bas de la Côte des Bains) servent encore. Cependant la maison de pierres fut abandonnée et l'ancienne auberge des Lucas, démontée. Enfin, certains agriculteurs décidèrent de garder leurs maisons le long du tracé de l'an-

cienne route ; elles sont encore visibles, au loin, dans les champs, sur le coteau de la pointe au Persil.



Un cocher de Cacouna (vers 1890)
Photo : Mary Tudor Montizambert
Source : David Crombie

Le nouveau chemin améliorerait grandement le trajet des touristes qui débarquaient au quai à la Pointe de Rivière-du-Loup et se rendaient en voitures à cheval à Cacouna, leur lieu de séjour. À l'été 1884, une journaliste américaine, Annie Howells Fréchette, fit le trajet. Dans une de ses chroniques, elle nous fait découvrir le panorama de cette époque : « ...le chemin étant élevé, vous voyez assez loin. Vous continuez sur la route à travers de petits bois et de belles fermes qui possèdent de grandes granges et cela ferait croire aux gens de l'ouest que nous avons des récoltes formidables. Mais une meilleure connaissance du pays nous apprend que le climat en hiver n'est vraiment pas facile. Le fermier doit donc fournir un habitat chaud à tout son bétail durant la saison froide et doit prévoir des hangars et autres dépendances qui doivent être très solides ... c'est pourquoi les granges servent aussi d'étables. Un autre élément du paysage remarquable qui ajoute beaucoup de pittoresque, c'est le moulin à vent que chaque ferme possède et qui sert aux gros tra-

vaux. Il y a aussi les anciens fours extérieurs qui appartiennent soit à une famille ou à deux et qui servent à la cuisson hiver comme été... car il y a bon nombre de bouches à nourrir dans les familles canadiennes-françaises et cela prend beaucoup de pain. On est au pays des mangeurs de pains. Toutes ces choses, nous avons beaucoup de temps pour les observer et les discuter puisque notre cheval en était un qui nous menait en ayant l'air de ne pas avancer, ce qui nous fit nous demander, à la fin, comment nous étions arrivés à destination.⁴⁹ »

(Traduction libre)



Famille de François D'Amours autour du four à pain (vers 1950)
Coll. Lynda Dionne et Georges Pelletier



Le tourisme



Vue d'ensemble du coteau au Persil Photo : Lynda Dionne (1980)

Dans cet environnement pittoresque de la campagne, des villégiateurs séjournèrent pour les grandes vacances. Les familles anglophones aisées de Québec et de Montréal, les Thomson, Campbell, Hamilton, Bryson et Tuggey, avaient acheté un terrain⁵⁰. Le boisé qui couvre le coteau de l'Anse-au-Persil fut alors parsemé de cottages; certaines sont d'anciennes maisons de ferme, transformées, ou de nouvelles constructions inspirées de l'architecture locale. D'autres estivants louèrent tout simplement la maison de l'agriculteur pour la belle saison.

La villa du docteur George William Campbell, construite sur un terrain acheté de l'agriculteur

Victor Dionne en 1867⁵¹, était la plus imposante demeure du coteau de l'anse. C'est à ce chirurgien réputé, doyen de la faculté de médecine de McGill College (1860-1882) qu'on attribue la découverte de Cacouna, dès les années 1840, comme lieu de séjour pour raffermir une santé chancelante grâce aux bains de mer⁵².

Ces estivants de l'Anse-au-Persil, qu'ils soient logés à Saint-Patrice ou à Cacouna, n'en faisaient pas de différence puisqu'ils allaient aux services religieux des églises anglicane, presbytérienne et catholique de Cacouna. Ils s'y rendaient également par affaires, pour le loisir et pour fréquenter leurs voisins et amis.



Maison et son fournil en 1956 (ancienne terre de Charles Ouellet)
Photo: Yvon Plourde

La Côte des Bains

Les bains d'eau salée attirèrent plusieurs adeptes dans les auberges et les hôtels de la région. Cacouna avait une magnifique plage au pied du coteau tandis qu'à Rivière-du-Loup, les visiteurs devaient se rendre à La Pointe pour «prendre les eaux». Dès 1840, ils fréquentèrent les plages qui s'étendaient du Rocher malin jusqu'au pied de la côte de la route de Kakouna⁵³, connue depuis plusieurs années sous le nom de Petit Portage, et cela, même avant le passage du chemin Royal en 1798. Les premiers voyageurs (amérindiens, chaloupiers, etc.) s'arrêtaient en canot sur la rive et montaient à pied à travers le rocher pour se rendre du côté sud du coteau, évitant ainsi les difficultés de l'embouchure de la rivière du Loup.

Avec le va-et-vient des estivants, cette côte changea de nom et devint la Côte des Bains.



Un groupe de baigneurs sur une plage de Saint-Patrice vers 1907
Photo : Constance Hall
Source : Branden McCarthy

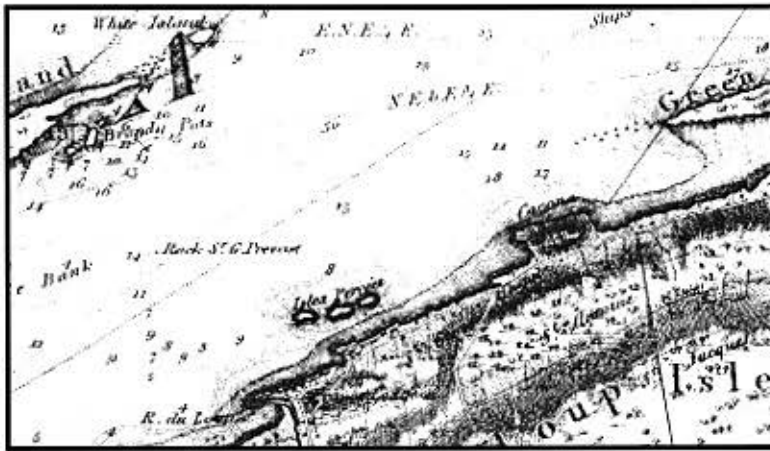
...Un particulier estimable de l'endroit Mr. Jones, a fait ériger des salles de bain auprès du fleuve, et imité ou inventé peut-être un mode nouveau de se les procurer. D'abord, c'est une maison spacieuse et proprement tenue, divisée en compartiments commodes et pourvus des objets du confortable usuel. Elle est située sur la lisière d'un bois à quelques toises du point où les plus hautes marées projettent leurs flots, du côté nord de l'immense et belle Pointe qui se prolonge au confluent de la Rivière. A peu de distance est un chariot-baignoire à quatre roues construit avec de simples planches. La partie inférieure en est destinée aux baigneurs; les planches qui la composent ont entre elles des interstices par où l'eau s'introduit. Immédiatement au-dessus est la chambre de toilette. Un appareil en forme de cabestan, entouré de cables, attire au rivage le chariot ou lui procure une descente dans le fleuve jusqu'à la profondeur voulue. Ce locomotif est placé sur des rails en bois qu'on lui fait parcourir avec la plus dernière facilité. Cette ingénieuse machine est à l'usage de ceux qui désirent un bain froid au lieu du bain tempéré qu'on obtient sur demande et à toute heure à la maison indiquée plus haut...

...M. Alexis Beaulieu, propriétaire de l'endroit, s'est associé à cette entreprise de M. Jones et a contribué à l'exécution des travaux qu'elle a nécessités. Ces messieurs se proposent d'ajouter encore à l'établissement tout ce que l'on peut souhaiter en fait d'amélioration et d'embellissements utiles.

F. M. Derome, août 1843,
extrait du journal Le Saint-Laurent 25 mars 1936



Les Rochers Percés



Joseph Bouchette, 1815, Musée du Bas-Saint-Laurent

Près de la pointe au Persil, des îlots rocheux, parallèles à la rive, barrent le fleuve qui, lors des grandes marées, disparaissent presque complètement sous l'eau: quel perfide piège pour les navires ! De plus ces récifs limitent le chenal sud, voie maritime qu'empruntaient les navires au XIX^e siècle. Au nord de ceux-ci, la profondeur de l'eau atteint facilement plusieurs brasses (1 brasses = 6 pieds). Lorsque survenaient des naufrages, les notaires ou les journalistes relatant les faits écrivaient le nom de l'endroit de l'accident. Ils identifiaient alors ces îlots comme les Rochers au Persil ou les îlets Persil puisqu'ils se situaient vis-à-vis la pointe au Persil. Lorsqu'ils devaient utiliser l'anglais, ils écrivaient « Persil Rocks » et parfois « Percy Rocks ». Dès 1815, avec l'utili-

sation de la forme anglaise du mot persil, nous pensons qu'on transforma le nom de « Percy » en « Percés »⁵⁴; voilà pourquoi ces îlots sont maintenant connues comme les Rochers Percés non pas à cause d'un phénomène géologique propre à ces îlots mais plutôt à la suite d'une déformation à l'usage du nom.

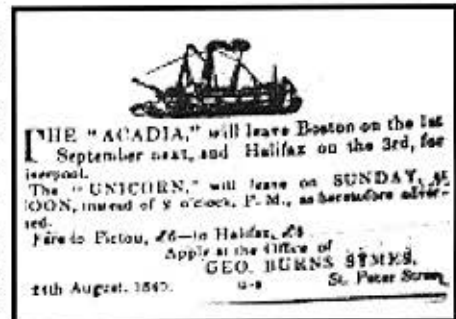
Les arêtes rocheuses de schistes des Rochers Percés provoquèrent au cours des années quelques accidents maritimes. Plus d'un voilier s'y est embouti, et même des vapeurs à coque de fer s'y sont frottés. Le premier naufrage connu survint en mai 1838. Une méconnaissance du fleuve occasionna l'échouage de la goélette *Esperence* de Nouvelle-Écosse avec une cargaison de

barils et d'huile de poissons. Ces bateaux, de tonnage peu élevé, ne requéraient pas l'obligation de prendre à son bord un pilote pour remonter le fleuve. Le capitaine Robert LeBuffe tenait la barre et faisait louver son bateau à contrecourant. Avant de prendre une bordée, il prenait la précaution de faire jeter la ligne de sonde chaque fois que la goélette approchait de la côte. Près des îlots, il ne se méfia pas assez

et la goélette s'échoua. Afin de la détacher des récifs, il ordonna à l'équipage de jeter par-dessus bord une partie de la cargaison pour alléger le bateau. Comme il fallait haler l'*Esperence*, le capitaine fit mettre la chaloupe à l'eau afin de transporter une des ancres au large. Puis avec l'aide du cabestan, l'équipage réussit à libérer la goélette à la marée montante. Par contre, on ne put récupérer qu'une faible partie de la cargaison jetée par-dessus bord⁵⁵.

Deux ans plus tard, au mois de juin, une autre goélette, la *Brothers* s'y trouva en fâcheuse position. Elle provenait aussi de Nouvelle-Écosse et faisait voile vers Québec avec une cargaison de sucre en *bocaux* et de

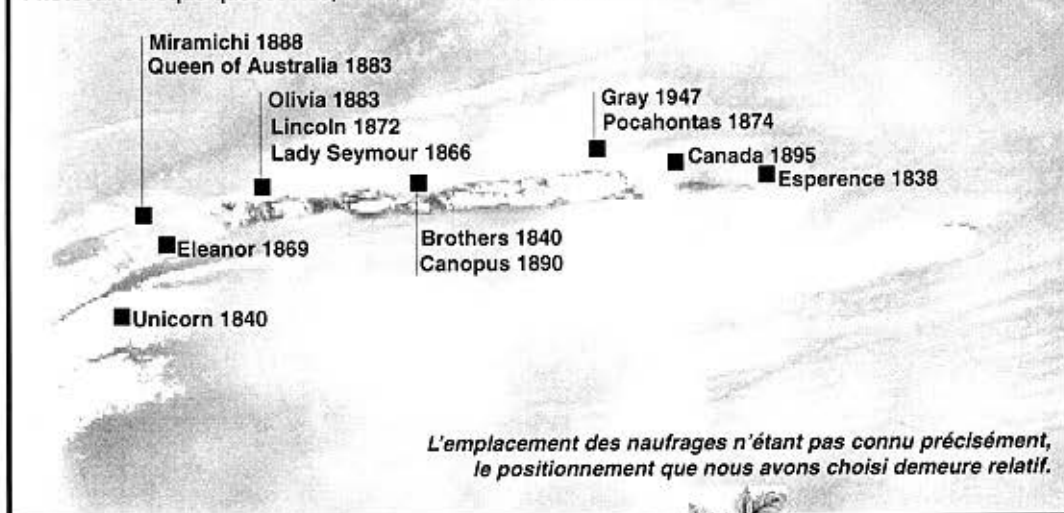
peaux vertes. Cette fois-ci, on réussit à récupérer une partie de la marchandise en la transbordant sur une autre goélette, la *St. Patrick*. Le bateau fut endommagé et la coque fut vendue à l'encan à Québec pour le bénéfice des assurances. C'est un marchand de Cacouna, Simon Talbot qui l'acheta pour le prix de 16 livres et s'entendit avec le navigateur Honoré Pépin dit Lachance de Saint-André pour enlever l'épave du récif et la réparer⁵⁶.



Journal Quebec Gazette, 28 août 1840

Au cours de la même année, 1840, à la fin du mois d'août, le vapeur de la Poste, l'*Unicorn*, un des premiers *steamers* à relier hebdomadairement les provinces maritimes à Québec, se dirigeait vers Pictou avec des passagers, des marchandises et le courrier. Le voyage se déroulait sans encombre, et le capitaine Douglas s'était couché après que le navire eut dépassé les îles de Kamouraska. Peu de temps après, vers les 4 heures du matin, le pilote cria « hard a-starboard ». La noirceur et la brume matinale avaient trompé ce dernier qui n'avait pas reconnu l'endroit et avait dirigé le navire au sud des Rochers Percés. Comme la marée baissait rapidement, le navire s'enlisa dans la vase et la seule façon de le libérer était d'alléger le bateau et d'attendre la prochaine marée, le capitaine fit décharger 20 tonnes de charbon sur l'îlot le plus près. Heureusement le revêtement de cuivre de la coque ne subit aucun dommage et l'*Unicorn* n'accusa qu'un retard d'une vingtaine d'heures sur son horaire⁵⁷.

LES NAUFRAGES DES ROCHERS PERCÉS. Photographie aérienne 1963
Photocartothèque québécoise, Ministère des Ressources naturelles



Ashore on the Persil Rocks

Après les années 1850, les remorqueurs postés au Pot à l'Eau-de-Vie permirent de sauver plusieurs bateaux échoués. Leurs actions évitèrent à certains voiliers de devenir des épaves irrécupérables. Par temps brumeux, le 4 juillet 1866, le navire **Lady Seymour** s'échoua sur les Rochers Percés. Pour garder le navire à flot sans qu'il renverse, (donne de la bande) le capitaine fit couper les mâts. Le remorqueur **Rescue** vint rapidement à la rescousse, le sortit de sa fâcheuse position et le tira jusqu'à Québec⁵⁸. Trois ans plus tard, c'est une tempête du mois de novembre qui poussa la barque **Eleanor** chargée de bois sur les récifs. Deux remorqueurs, l'**Advance** et le **St. Andrew** travaillèrent farouchement et la remirent à flot⁵⁹. En ce même mois de novembre, mais, cette fois-ci, en 1872, l'**Anglesea** et le **Powerful** recommencèrent la même corvée avec la **Lincoln**, une barque qui s'y était échouée dans des circonstances semblables⁶⁰. Le 31 juillet 1874, un navire chargé de sel, le **Pocahontas**, s'y enlisa. À l'aide d'un câble attaché au voilier, le **tug Conqueror** lui redonna sa liberté de naviguer⁶¹. Neuf ans plus tard, au mois de novembre, la barque **Olivia** s'y emboutit, subit plusieurs dommages à la coque, son mât principal cassa et le gouvernail fut arraché. Un remorqueur la sauva de la perte et l'amarra au quai de Rivière-du-Loup pour l'hiver⁶². En 1883 et 1888, survinrent deux autres échouements: le premier, le 24 novembre mettait en cause la barque **Queen of Australia**⁶³; quand au second incident, il survint le 22 mai au vapeur **Miramichi**⁶⁴. Tous deux reprirent leur route, sans aide, à la faveur d'une nouvelle marée et ne subirent aucun dommage apparent.

Un soir de mai 1890, c'est une erreur de pilotage qui poussa le vapeur à coque de fer **Canopus** sur les Rochers Percés. Le pilote avait confondu les lumières électriques du débarcadere de la Pointe pour la bouée à gaz du Pot-à-l'Eau-de-Vie. Le capitaine Lohead raconta que si les **Persil Rocks** ne s'étaient pas trouvés sur la route du vapeur, ce dernier aurait percuté le quai de la Pointe. Le **Canopus** se trouvait en très mauvaise position sur les récifs, car la moindre tempête pouvait alors le briser complètement. Les remorqueurs **Lord Stanley** et **Mersey** descendirent de Québec 8 barges afin de décharger la cargaison (environ 500 tonnes). On mobilisa également plusieurs goélettes des environs pour l'alléger. Après une semaine de travail intensif, le vapeur reprit sa route lors d'une grande marée avec l'aide du remorqueur **Lord Stanley**⁶⁵.

Le naufrage le plus connu du temps fut celui du vapeur **Canada** de la Ligne du Saguenay. En 1895, le 5 août, le bateau revenait d'un voyage au Saguenay avec des passagers lorsqu'il traversa de Tadoussac vers le quai de la Pointe, à cause de la brume à couper au couteau, il fila droit sur les îlots et s'immobilisa. Sans tarder, le capitaine fit vérifier son étanchéité. Il pénétrait un peu d'eau mais les pompes la contenaient facilement. Par contre, on devait attendre la prochaine marée pour le sortir. Pendant ce temps, les passagers paniquèrent un peu, voulant tous débarquer du vapeur échoué. Une flotille de chaloupes venant de Cacouna entourait le navire en difficulté. Habitants et estivants se relayèrent pour débarquer les passagers. L'hôtel **St. Lawrence Hall** leur offrit gracieusement de quoi se restaurer et un endroit pour se reposer. Lorsque le navire put se libérer facilement de sa fâcheuse position, il se rendit au quai de la Pointe, mais certains passagers inquiets et traumatisés par l'expérience, refusèrent

de rembarquer sur le **Canada** et prirent le train pour continuer leur voyage⁶⁶.

Enfin il nous a été raconté que dans les années 1940, un peu après la Seconde guerre, lors d'une poursuite par un vedette de la police (probablement le **Madawaska**), un yacht contrebandier (le **Gray**) chargé de Miquelon, aurait délibérément été coulé en le dirigeant droit sur les récifs. Certains témoins identifièrent le lieu du naufrage avec une bouée voulant y retourner et récupérer quelques canisses de boisson. Mais le mauvais

Au cours des étés des années 1950, les ruines de la maison de pierres, au fond de l'Anseau-Persil, étaient pris d'assaut par de jeunes garçons en quête d'aventure. Ces vieux murs, cachés en partie par des broussailles avec les restes d'une grosse cheminée, surplombaient les champs et créaient pour mes frères et moi-même l'illusion d'une solide forteresse où nous étions, pour quelques heures, les héros. Mes frères Paul, Charles, Bernard et moi formions le corps des défenseurs du Fort Appache sous les ordres de mon frère François dominant les lieux du haut de la vieille cheminée (nous regardions assidûment Rintintin à la télévision). Nous devions scruter l'horizon du fleuve afin de détecter la venue d'un éventuel envahisseur. Après quelques heures d'exploits, nos estomacs vides nous rappelaient bien vite à la réalité et

Halte au camp en triangle lors d'une de nos expéditions estivales au Pilote (vers 1960). De gauche à droite: Paul, Bernard, Charles et François Pelletier.
Photo: Georges P.



temps empêcha l'opération et l'épave fut oubliée⁶⁷.

Au cours des années, les naufrages sur les Rochers Percés causèrent plusieurs pertes matérielles et beaucoup de désagrément mais aucune mortalité. Enfin on a abandonné peu à peu le chenal sud au profit de l'autre au nord des îles, loin des récifs, les navires ne risquaient plus de s'y heurter comme cela était arrivé plus d'une fois au siècle précédent. Tous les bateaux échoués sur ces rochers furent récupérés, il n'y a donc aucune épave qui traîne au fond de l'eau sauf celle du yacht contrebandier.

nous quittions nos postes de défense pour courir à toutes jambes dans les foins et arpenter la plage qui nous menait à notre chalet de la Pointe (Chemin Privé).

Au retour d'une de nos expéditions, notre père Louis demanda à François où nous étions allés. En bon capitaine, ce dernier lui relata notre sortie de l'après-midi. À son tour, notre père lui confia que les ruines où nous avions joué étaient la maison du pilote. Plus de cent ans après la mort du pilote Pierre Bouchard, la tradition orale s'en souvenait encore. Mon père était un bon conteur, il aimait nous parler du passé. Je me dois aujourd'hui de le remercier de m'avoir transmis cet amour de l'histoire⁶⁸.

G P



- 1-Les riverains, selon la coutume, déclarent monter vers Québec puisque c'est à contre courant qu'ils naviguent vers cette destination : de là, l'emploi du Haut de Cacouna.
- 2-Grefte de Jean-Baptiste Taché, Papier terrier de Rivière-du-Loup et Cacouna, 12.02.1825, ANQ .
- 3-Ibid.
- 4-Greffes d'Augustin Dionne, 29.01.1799 et de François Talbot, 10.12.1841, ANQ.
- 5-Journal Quebec Gazette/ La Gazette de Québec, 10.03.1818.
- 6-Grefte de François Talbot, 10.12.1841, ANQ.
- 7-Fonds Fraser, Dossier des pêches, P0297, boîte 0028, ANQ.
- 8-Ibid.
- 9-Plan of the Seigniorship of River du Loup and its dependances as surveyed in the year 1766 by John Collins, P600, S4, ANQ.
- 10-Papier terrier..., op. cit.
- 11-Procès verbal qui règle le chemin de front de la première concession de la seigneurie de Kakona, 13 et 14 septembre 1798, fonds des Grands-voyers, ANQ.
- 12-Plan de la Seigneurie Cacouna, D. G. Ballantyne, 1856, ANQ.
- 13-Grefte d'Ignace Bernier, #316 et #318, 9.12.1819, ANQ.
- 14- Grefte d'Augustin Dionne, 5.03.1799, ANQ.
- 15-Dossiers des auberges, ANQ.
- 16-Grefte d'Alexis Beaulieu, 10.05.1841, ANQ.
- 17-Recensement de 1851, ANC.
- 18-Grefte d'Alexis Beaulieu, 23.10.1836, ANQ.
- 19-Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame-de-Bon-Secours-de-L'Islet, 24.02.1835, ANQ.
- 20-Registre des pilotes (Branch Pilots, 1765-1840), 13.08.1835, ANC.
- 21-Grefte de Jean-Baptiste Pouliot, 27.03.1845, ANQ.
- 22-Greffes de Jean-Baptiste Pouliot, 15.04.1845 et de Jean-Baptiste Beaulieu père, 7-12-1849, ANQ.
- 23-Grefte d'Alexis Beaulieu, 10.05.1841, ANQ. (Originaire d'Angleterre, George Hayward avait marié la fille de l'aubergiste, Marcelline Lucas. Quand au frère de cette dernière, Jean-Baptiste(troisième du même nom), il avait épousé la sœur du pilote, Anastasie Bouchard.)
- 24-Grefte de Louis Amiot, 22.03.1819, ANQ.
- 25-Grefte de Joseph Ouellet, 25.02.1823, ANQ.
- 26-Leclerc Jean, *Le Saint-Laurent et ses pilotes 1805-1860*, p. 141.
- 27-Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Patrice de la rivière du Loup, 19.10.1851, ANQ.
- 28-Direction de la Marine, enregistrement des navires, volume 183, ANC.
- 29-Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Roch-des-Aulnaies, ?.1806, ANQ.
- 30-Direction de la Marine ... op. cit.
- 31-Grefte d'Augustin Dionne, 7.07.1807, ANQ.
- 32-Greffes de Louis Amiot, 22.12.1820 et Thomas Pitt, 26.12.1820, 23.01.26.02 et 27.02.1821, ANQ.
- 33-Grefte de Paschal Dumais, 31.03 et 4.05.1821, ANQ.
- 34-Greffes de Paschal Dumais, 10.10.1824 et de Jean-Baptiste Beaulieu père, 12.04.1854, ANQ et recensement de 1851, ANC.
- 35-Greffes de Paschal Dumais, 2,12.1825 et de C. Huot 10.10.1826, ANQ.
- 36-Recensement de 1871, ANC.
- 37-Grefte de Paschal Dumais, 3.07 et 13.07.1820, ANQ.
- 38-Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Roch-des-Aulnaies, 19-12-1798, ANQ.
- 39-Grefte de Remy Ouellet, 2.07.1834, ANQ.
- 40-Grefte de François Talbot, 8.06.1838, ANQ.
- 41-Procès verbal ... op. cit.
- 42-Grefte d'Augustin Dionne, 29.01.1799, ANQ.
- 43- Procès verbal ... op. cit. et *procès verbal qui règle le chemin de front de la première concession de la seigneurie de la rivière du Loup, paroisse St Patris*, 14 et 15 septembre 1798, fonds des Grands-voyers, ANQ.
- 44-En 1810, on divisa en deux parties égales ou à peu près le territoire des seigneuries de la rivière du Loup et LeParc entre Saint-Patrice et Saint-Georges de Cacouna (Beauvais Bérubé p.198) : déjà en 1798, lors de l'officialisation du chemin Royal, l'Anse-au-Persil faisait partie de Saint-Patrice.
- 45- Beaucoup de gens considéraient la seigneurie LeParc et Cacouna comme étant le même lieu et employaient vice et versa les deux noms dans les contrats.

- 46-Grefte de Joseph Ouellet, 12.10.1829, ANQ.
- 47-Journal la Gazette des campagnes, 15.09.1865.
- 48-Témoignage Jocelyn Boucher, mai 1999.
- 49-Journal Quebec Morning Chronicle, 26.07.1884.
- 50-Dionne Lynda et Georges Pelletier, *Cacouna, les Randonnées du Passé—Guide d'interprétation du patrimoine*, p. 70 et 71.
- 51-Grefte de Jean-Baptiste Beaulieu père, 10.09.1867, ANQ.
- 52-Dionne Lynda...op.cit.
- 53- Journal Le Saint-Laurent, 25.03.1936 (retranscription d'un texte de F. M. Derome datant d'août1843) et Plan showing the approach from the main road to the proposed pier at the south western extremity at the Pointe Rivière-du-Loup from actual survey par G. F. Baillargé, provincial land surveyor, 10.03.1852, ANC.
- 54-Bouchette Joseph, *Description Topographique de la province du Bas Canada avec des remarques sur le Haut Canada*, Musée du Bas-Saint-Laurent.
- 55-Grefte de Moyse Morin, 19.05.1838, ANQ.
- 56-Grefte d'Alexis Beaulieu 13.06.1840, ANQ et journal Quebec Gazette, 15.06.1840.
- 57-Journal Quebec Gazette, 4.09.1840.
- 58-Registre de l'agence Lloyds, 13.07.1866, ANQ et journal Quebec Gazette, 20.07.1866.
- 59-Journal Quebec Gazette, 3.11.1869.
- 60-Journal l'Événement, 9, 12 et 16.11.1872.
- 61-Journal l'Événement, 31.07, 3 et 5.08.1874.
- 62-Journal l'Événement, 20, 22.11.1883 et 30.05.1884 et registre de l'agence Lloyds 17.11.1883, ANQ .
- 63-Registre de l'agence Lloyds, 24.11.1883, ANQ.
- 64-Registre de l'agence Lloyds, 24.05.1888, ANQ.
- 65-Journal Quebec Morning Chronicle, 16, 20, 21, 22 et 23.05.1890.
- 66-Journal Quebec Morning Chronicle, 5 et 10.08.1895 et registre de l'agence Lloyds 8.08.1895, ANQ.
- 67-Témoignages de Rémi Bouchard, mai 1999, qui nous a parlé de l'incident raconté par un dénommé Ducas de la rue du Quai à Cacouna et de Frédéric Boehme, mai 1999, qui nous a relaté ce qu'Achille Chartier de Rivière-du-Loup se souvenait de ce naufrage.
- 68-Témoignage de François Pelletier, mars 1999.

Bibliographie

- Leclerc Jean, *Le Saint-Laurent et ses pilotes 1805-1860*, Lemeac, Québec, 1990, 232 p.
- Bérubé Beauvais, *Rivière-du-Loup—Lointains commencements—Longs Cheminements*. Rivière-du-Loup, Société d'Histoire et de Généalogie de Rivière-du-Loup Inc, 1993, 328 p.
- Dionne Lynda et Georges Pelletier, *Cacouna Les Randonnées du passé— Guide d'interprétation du patrimoine*. Québec, Éditions Continuité, 1995, 72 p.
-

**Ce DOSSIER est édité et diffusé par
le Journal EPIK de Cacouna,
en accompagnement du
numéro de juin 1999.**

© Lynda Dionne, Georges Pelletier

